

**Procès-Verbal de réunion du conseil municipal**  
**Séance du 20 juillet 2015 – 16 h 00**

*Sous réserve de son approbation*

L'an deux mille quinze, le vingt juillet, à seize heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 03-07-2015

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme BOGET Chantal M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTE Dominique Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie.

Absents excusés : Mme CETTOUR Nadège (procuration à M. GUEYTTE Dominique). M. TARDY Lionel (procuration à Mme OLIVIER Josy).

**1. Nomination d'un secrétaire de séance**

Annie Ponson est nommée secrétaire de séance.

**2. Maison des énergies, le point sur le dossier, lancement de la procédure de consultation des entreprises,**

Josy Olivier, maire, lit les estimatifs fournis par l'architecte :

Travaux .....	290 253 €
Imprévus .....	14 500 €
Option enduits de façades .....	49 100 €
Option mobilier de l'OT .....	13 000 €
Logement 44 200 € + 5 % d'imprévus.....	46 400 €

Le Maire propose de supprimer les options pour rester dans l'enveloppe financière prévue. Elle rappelle d'un côté la baisse générale des recettes de fonctionnement et d'un autre côté l'arrêt prochain du remboursement par la commune de 25 000 € d'annuités d'emprunt et la vente prochaine d'un appartement pour 35 000 €. Elle propose de lancer les travaux de la chaudière à bois rapidement. Pierre Michel dit que le chauffage se fera par dalles chauffantes et une petite chaudière électrique en attendant la chaudière bois.

Concernant la maison de santé, Jean-Jacques Ferrero relate son entretien téléphonique avec la région. Tout n'est pas perdu car côté régional, le contrat de plan va jusqu'à 2020 mais l'ARS ne soutiendra pas ce projet tant que les médecins ne seront pas partants. Pierre Michel dit que beaucoup de travaux sont à prévoir pour l'accessibilité de l'actuelle maison médicale. Ce sera peut-être une opportunité pour créer une maison de santé.

Revenant à la maison des énergies, Annie Hugues remarque que c'est un beau projet. Dominique Gueytte demande quelle est la capacité d'emprunt de la commune et quelles sont ses priorités. Il rappelle l'historique d'achat de cette maison des « énergies ». Chantal Boget note qu'elle n'avait pas été achetée pour le projet en cours.

Josy soumet au vote l'autorisation de lancer la consultation avec l'option façades mais sans l'option meubles car l'équipe municipale propose de décaper les meubles de l'office de tourisme et de les rénover.

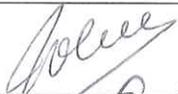
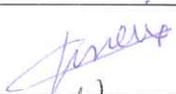
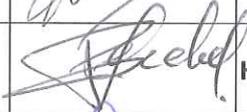
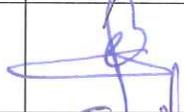
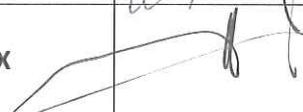
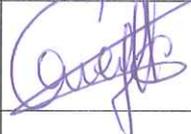
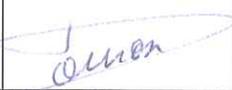
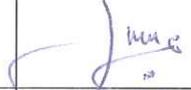
Le conseil, 11 voix pour, 1 voix contre (Chantal Boget), autorise le maire à lancer la consultation des entreprises telle que proposée par la maîtrise d'œuvre.

Il sera proposé d'enlever les garages dans la convention avec l'évêché pour la cure. Monsieur Assas doit débarrasser la cave. Le stationnement sera interdit devant la cure pour ne pas se trouver avec les problèmes rencontrés rue de l'Aire qu'il faut résoudre en traçant la voirie communale (une partie étant privée).

**3. Questions diverses**

Josy Olivier remercie les conseillers pour le 14 juillet (150 personnes) et belle équipe du comité des fêtes pour la fête votive très réussie

Séance publique levée à 17 h 15.

	Présent	Signature		Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X		GENEIX Jeannine	X	
MICHEL Pierre 1 <sup>ère</sup> adjoint	X		HUGUES Annie	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 <sup>ème</sup> adjoint	X		PACAUD Didier	X	
GUEYTTE Dominique, 3 <sup>ème</sup> adjoint	X		PONSON Annie	Secrétaire de séance	
CETTOUR Nadège, 4 <sup>ème</sup> adjointe	Absente excusée, procuration à Dominique GUEYTTE		TARDY Lionel	Absent excusé, procuration à Josy OLIVIER	
BESSIERE Jean-Claude	X				
BOGET Chantal	X				